



CONTRAT DE LOCATION

(Un contrat de location par séjour)

NOM: PRENOM:

Adresse:

Code Postal: Ville: Pays:

Tél: E-mail:

Emplacement Emplacement XL (+ 200 m²) Tente Caravane Camping car

Electricité 5 A 10 A

Cabane nature 2 pers. 4 pers.

Chalet 4 pers. Confort 1 chambre

Chalet 6 pers. Confort 2 chambres 3 chambres

Chalet 6 pers. Confort 50 m² (2 chambres + 2 salles de bains /WC)

Tente lodge toute équipée 5 pers.



: Thermique

Electrique

Hybride

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de recharger les voitures électriques sur votre emplacement. J'accepte de respecter cette règle

Je souscris à l'assurance annulation (montant du séjour hors frais de dossier et taxe de séjour x 4/100)
= €

Nouveau ! Option départ fin d'après-midi (17h) lorsque le planning le permet : la moitié du prix d'une nuit

Date d'arrivée: Date de départ:

Nombre d'adultes: Nombre d'enfants - de 18 ans: - de 12 ans: - de 3 ans:

: Race: non autorisés dans les locations

Pour réserver, je verse un acompte de 30 % du montant du séjour + 15 € de frais de dossier + 4 % assurance annulation si vous y souscrivez. Je règle par :

Chèque Carte Bancaire Chèque-Vacances Virement

Carte N°: Validité: __ / __ Script: __

J'autorise le prélèvement de: € Signature:

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de location, règlement et tarifs, et les accepter.

Date: Signature:

CONDITIONS ET RÈGLEMENT DES LOCATIONS

- 1/ Le contrat est à compléter et à signer en respectant les modalités de réservation, il doit être retourné accompagné de l'acompte de 30% et des frais de dossier.
- 2/ Frais de dossier forfaitaires, à ajouter à l'acompte, non déductibles de la facture, ni remboursables en cas d'annulation.
- 3/ La location est définitive après réception de notre confirmation donnant accord sur les dates et accusant réception des acomptes. La décision de l'acceptation ou du refus de la location dépend uniquement de la direction.
- 4/ Aucun emplacement précis ne pourra être garanti, les emplacements et locations sont attribués dans l'ordre de réception des contrats.
- 5/ Toutes les locations commencées sont dues en totalité. Aucune réduction n'est accordée pour une arrivée retardée ou un départ anticipé.
- 6/ Toute annulation doit nous parvenir par écrit. Si une annulation est faite plus de 2 mois avant la date d'arrivée, nous rembourserons intégralement l'acompte moins les frais de dossier. Si une annulation est faite moins de 2 mois avant la date d'arrivée, l'acompte sera gardé. Si une annulation est faite moins d'un 1 mois avant la date d'arrivée, la totalité du séjour sera gardée.
- 7/ Pour la location d'un emplacement, le solde du séjour est à régler à l'arrivée au camping, les emplacements sont loués de 14h à 12h.
- 8/ Pour la location d'un hébergement, le solde est à régler 1 mois avant la date d'arrivée. Les hébergements sont loués de 17h le jour de l'arrivée jusqu'à 10h maximum le jour du départ. 2 dépôts de garantie vous seront demandés à votre arrivée : 200 € pour garantir la dégradation du matériel et 70 € pour la propreté des lieux. L'inventaire d'entrée sera effectué par vos soins et signé. L'inventaire de sortie sera effectué par l'équipe du camping. Le nettoyage final sera assuré par vos soins et sera contrôlé lors de l'inventaire de sortie. La direction se réserve le droit de procéder au ménage et au remplacement d'objets dégradés sur le montant du dépôt de garantie. Hormis les équipements standards à toutes les locations, chaque chalet ou mobil home a son propre aménagement.
- 9/ Toute personne doit se conformer au règlement intérieur du camping. Un bracelet vous sera remis à votre arrivée, il devra être porté dans le camping durant votre séjour afin de pouvoir contrôler toute personne étrangère au camping.
- 10/ Sauf avis contraire de votre part, vos coordonnées seront conservées.
- 11/ Annulation : Le camping Le Parc des Sérigons vous propose une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Critchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.
- 12/ En cas de litige, seuls les tribunaux de Gap sont compétents.



RENTAL CONTRACT

(one contract for each stay)

SURNAME: FIRST NAME:

Address:

PostCode: Town: Country:

Phone N°: E-mail:

Site Site XL (+ 200 sqm) Tent Caravan Camper

Electricity 5 A 10 A

Nature hut 2 pers. 4 pers

Chalet 4 pers. Comfort 1 bedroom

Chalet 6 pers. Comfort 2 bedrooms 3 bedrooms

Chalet 6 pers. Comfort 50sqm (2 bedrooms + 2 Bathrooms & WC)

Lodge tent 5 pers.

: Thermal

Electric

Hybrid

For safety reasons, it is forbidden to charge electric cars on the pitches, chalet/lodge sites.

I agree to respect this rule

I subscribe to the cancellation insurance (amount of the stay excluding booking fees and tourist tax x 4/100) = €

New! Late afternoon departure option (5pm) when planning permits: half the price of one night.

Arrival date: Departure date:

Number of adults: Number of children under 18: Under 12: Under 3:

..... Breed: **are not allowed in the accommodations**

Booking terms : I pay 30 % of the total amount + 15 € Booking fees + 4% cancellation insurance if you take it out

Credit card Bank transfer

Card N°: Expiry date: ____ / ____ Script: ____

I authorise the deduction of: € Signature:

I declare having taken notice of the conditions, rules and rates, accepting them.

Date: Signature:

RENTAL CONDITIONS AND PAYMENT

- 1/ The contract must be filled in and signed, it must be sent with a deposit of 30% of the amount of the stay and booking fees.
- 2/ Booking fees have to be added to the deposit, they are neither deductible from the invoice, nor repayable in case of cancellation.
- 3/ The rental becomes final when the client receives our confirmation note giving agreement to the requested dates and confirming receipt of the deposit.
- 4/ No specific site can be guaranteed, the sites and rentals are allocated according to the order in which the final contracts are received.
- 5/ Any stay started shall be paid in full. No reduction will be granted in the event of late arrival or early departure.
- 6/ Any notice of cancellation must be sent by letter or e-mail. For cancellations notified more than 2 months before the holiday date, the whole deposit will be returned less the booking fees. For cancellations notified less than 2 months before the holiday date, none of the deposit will be returned. For cancellations notified less than 1 month before the holiday date, the full amount for the stay will be retained.
- 7/ Renting a site : the balance of your stay must be paid on arrival at the camp site, sites are rented from 2pm to midday.
- 8/ Renting accommodation : the balance of the stay must be paid 1 month before your arrival.
Accommodation is rented from 5pm on the day of arrival until 10am maximum on the day of departure.
2 deposits will be requested from you on your arrival : 200 € as aguarantee against damage to items and 70 € for keeping the premises clean. The arrival inventory is made and signed by yourself. We check the inventory with you when you leave. You shall do the final cleaning and it will be checked when you leave. Management reserves the right to use the bond money to pay for cleaning up and replacing objects. Except standard facilities to all accommodations, each chalet/mobil home has its own facility.
- 9/ Everyone must follow the camping ground's in-house regulations. One bracelet per person will be provided upon your arrival, it must be worn during your stay.
- 10/ Your details will be kept unless you specify otherwise.
- 11/ Cancellation : The campsite Le Parc des Sérignons proposes you optional Cancellation and Interruption insurance in your rental contract. Our partner Critchen Affinity will refund all or part of the stay only to customers that have purchased Campez Couvert insurance. In case of cancellation, please notify the campsite of your cancellation as soon as an event occurs that prevents your departure, by letter or by email. If the claim is covered in the general conditions (available at www.campez-couvert.com or from the campsite), please notify the insurer within 48 hours and provide all the necessary information and supporting documents.
- 12/ In the event of a dispute, the courts of Gap alone shall be competent.